

en 1960 il a pris la décision de reconstruire un nouvel orphelinat et que Taninges pourrait convenir.

M. Ernest Jacquet directeur, présente un dossier étudiant la coexistence possible dans les bâtiments actuels avec l'IMP.

M. Brand par son rapport n° page 23 demande au conseil général d'accepter que le foyer de Mélan subsiste tant que le nouveau n'est pas construit.

Nous avons l'assurance par M. le préfet que le projet est prévu au plan ministériel d'équipement social 1962-1965, par conséquent la 3^{ème} commission propose :

- l'implantation sur le terrain départemental au lieu-dit : devant Mélan (à l'est de Mélan) ;
- la commission se chargera de rassembler les terrains nécessaires à l'implantation du foyer et du centre d'apprentissage situé à côté ;
- le nouveau foyer contiendra 120 lits au minimum ;
- l'architecte devra présenter le projet pour l'automne 1961 ;
- d'inscrire au budget primitif 1962 les crédits complémentaires complétant le financement du ministère, soit 900 000 F.

Séance du 18 décembre 1961

Le conseil général adopte le projet présenté par l'architecte.

Séance du 18 novembre 1963

Le président informe que le dossier du foyer a été inscrit au programme 1964-1965. Ce dossier se trouve à Paris depuis le mois de juin. Nous attendons le feu vert pour commencer.

Séance du 25 mai 1964

Si tout marche pour le mieux, l'adjudication pourra avoir lieu en automne. Quant aux vieux bâtiments des contacts sont pris pour les utiliser en colonies de vacances.

Le président fait adopter le dossier présenté par le préfet, avec le financement suivant :

Apport du département :	900 000 francs
État 40 %, soit	752 000 francs
Emprunt par le département :	228 000 francs

Séance du 8 janvier 1965

Le président constate le retard du dossier, celui-ci étant sur la liste complémentaire. Il a bon espoir qu'il sorte au premier trimestre 1965.

Séance du 18 janvier 1966

Le président informe : "Par une dépêche du 19 novembre 1965 le préfet est avisé que le projet a reçu un avis défavorable en raison du lieu choisi. Le ministère garde néanmoins les crédits en Haute-Savoie pour une autre implantation.

Séance du 18 novembre 1966

Le président déplore que "certains projets soient marqués véritablement par le sort, et notamment je veux parler de Mélan".

Le dossier a dû être modifié pour répondre aux exigences des "bâtiments historiques". Aux dernières nouvelles l'examen de ce dossier par le ministère serait différé du fait que les prix plafonds afférents à une telle construction n'existent pas.

Le rapport de l'assemblée départementale suivante, malheureusement, est consacré au constat de la tragédie du 6 mars 1967.

L'association des anciens avait raison car, comme vous avez pu le constater, les propositions et contre-propositions se succèdent. Il est même question de rattacher Mélan à la maison de retraite de Reignier. Nous ne pouvions pas, nous les anciens, accepter de faire se côtoyer des enfants qui marchent au-devant de la vie avec des personnes âgées et malades qui vont la quitter. "Toujours des questions de gros sous", comme le proclame M. Brand, vétérinaire, conseiller général du canton, qui a toujours soutenu nos actions. Voilà très résumée une longue tranche de vie qui nous a conduits à la catastrophe de la nuit du 5 au 6 mars 1967, qui mena 18 enfants du malheur, victimes des carences administratives, au cimetière de Taninges où ils reposent désormais dans leur tombeau.

Les extraits chronologiques des séances du conseil général illustrent bien, outre les tergiversations, la lenteur des rouages du département et de l'État dans cette triste histoire.

Il est en effet indispensable d'assurer rapidement le regroupement de tous les enfants aujourd'hui dispersés, ainsi que l'ensemble du personnel. Il faut recréer au plus vite le climat qui existait dans cette collectivité de Mélan et qui n'est comparable à nul autre. D'autre part, il est nécessaire d'entreprendre une action immédiate auprès des pouvoirs publics pour que la reconstruction d'un nouvel établissement soit assurée en priorité.

Notre association a toujours travaillé dans un but constructif, de toutes ses forces, de tout son cœur, pour que l'œuvre de Mélan se perpétue. Nous vous rappelons les vœux que nous avons exprimés au conseil général le 23 septembre 1956.

"Il serait heureux qu'un établissement moderne, répondant mieux aux exigences de la vie sociale actuelle, soit construit et remplace les vieux murs austères du monastère de Mélan."

Le 13 mars 1961, nous prenions une nouvelle fois position en adressant une lettre personnelle à tous les conseillers généraux, leur faisant part de nos craintes et de nos désirs. Aujourd'hui nous constatons avec un très grand regret que, depuis plus de 10 ans, l'on a beaucoup parlé, mais peu agi. Les centaines d'anciens et anciennes élèves qui ont accouru à Taninges à l'annonce du sinistre, les milliers de personnes qui ont assisté aux funérailles des innocentes victimes, les innombrables témoignages de sympathie reçus, l'immense élan de générosité qui s'est déclenché démontrent avec force que toute la population du département, et bien au-delà, a été atteinte par ce drame. L'association des anciens élèves se fait l'interprète de toute la Haute-Savoie en deuil et souhaite que sa voix soit entendue. Persuadés que notre souci rejoint le vôtre, nous suivrons avec une attention vigilante le développement de la situation, soutenus par l'opinion publique qui réclame une solution d'URGENCE.

Nous vous prions de croire, Monsieur le conseiller général, à l'assurance de nos sentiments distingués.

Association des anciens élèves.
Le président : Albert Pertin

Il a reçu les réponses de MM. Combet, Dayve, Briffod, Pissard, Charles Bosson, Pianta et Deffaugt. Pour reloger les enfants de Mélan, le président Pertin s'active comme d'habitude, multipliant les contacts avec Maurice Herzog, Maître Pianta, Maître Charles Bosson et M. Arthur Lavy, président du Conseil général. Plusieurs solutions ont été envisagées : Samœns, Lucinges ou La Bergue. Mais les locaux s'avèrent insuffisants ou difficiles à libérer. Maître Charles Bosson, maire d'Annecy, propose alors la colonie Joseph Blanc à Leschaux. Cette proposition sera retenue, bien qu'Albert Pertin ait eu des contacts laissant entrevoir la possibilité d'obtenir les locaux de la colonie Esso à Taninges-Châtillon. Pendant ce temps, les enfants



Mélan en flammes.

font un séjour à Saint-Raphaël avec l'appui de l'UFOVAL.

Après tout ce travail, toujours sur la brèche, Albert Pertin a dû se battre contre les volontés du conseil général de l'époque, qui voulait tout raser y compris la chapelle et le cloître restés intacts. Physiquement il s'est exposé, se plaçant devant les engins de démolition qui allaient effectuer leur travail. Le président Pertin interviendra auprès de Maître Charles Bosson, maire d'Annecy, relayé par Mlle Madeleine Bouvet (fille de M. Bouvet, fondateur). Grâce à l'action prépondérante de Maître Charles Bosson, la chapelle et le cloître seront sauvés de la démolition.

Témoignage d'un sauveteur anonyme symbolisant l'élan de solidarité de tous

Il est trois heures du matin quand je suis réveillé par la sirène. Comme chaque fois en de pareilles circonstances je cours ouvrir les volets. Le spectacle qui s'offre à mes yeux ne me laisse aucune incertitude : Mélan brûle ! Je saute dans ma voiture et en peu de temps j'arrive devant l'orphelinat. Je me gare au mieux, franchis l'entrée en courant, bousculant au passage d'autres sauveteurs venus comme moi prêter secours. Je reste planté là, éberlué par le spectacle qui s'offre à mes yeux : je vois des enfants se jeter du deuxième étage sur des matelas empilés au sol. Je garderai toujours cette image dans mon esprit. Voyant que je n'apporterai rien de plus, je contourne le bâtiment par la gauche pour aller demander si l'on a besoin de moi. Des pompiers s'activent côté Bézière, je me dirige vers eux et grimpe sur le mur d'enceinte malgré leur : "Que faites-vous là ?" J'aide à passer la lance d'incendie et le tuyau de l'autre côté du mur, puis je reviens vers le bâtiment. Dans cette nuit noire, que seule éclaire l'incendie, c'est la panique. Je contourne la chartreuse pour arriver côté Giffre. Je rejoins un groupe et vois des enfants descendre le long de la façade grâce aux chenaux ou à des draps noués bout à bout. Je lève la tête, vois un enfant debout sur le rebord de la fenêtre crier : "Attention je saute !"

Joignant l'acte à la parole il est déjà dans le vide. Avec Jean, rapidement, nous nous positionnons sous sa trajectoire et l'attendons les bras levés pour l'intercepter. Le choc est terrible, mais fermement nous le bloquons contre notre poitrine avant qu'il ne touche terre. Ouf ! il est sain et sauf. Nous le portons en arrière de la façade, où déjà d'autres blessés sont regroupés. Nous retournons sous les fenêtres, car des garçons nous attendent pour sauter. Pendant de longues minutes nous bloquons ces enfants dans leur chute : aucun ne s'écrase à terre, Dieu merci !

Quarante ans après, j'entends encore dans ma tête le bruit sec des os qui se cassent, car certains enfants ont malheureusement touché terre brutalement, mal bloqués par nos bras fatigués. Plus personne aux fenêtres, je m'inquiète de ceux déposés en arrière, les pompiers me rassurent précisant qu'ils sont pris en charge. Dans l'affolement général je cherche d'autres endroits où je pourrai être utile. Le jour se lève, les pompiers maîtrisent la situation. Les premiers rayons du soleil mettent en évidence toute l'ampleur de la tragédie. Avec Jean, enfin nous échangeons quelques mots. Il me précise : "Avec ma femme, on a été réveillé par un énorme bruit". Fenêtre ouverte, devant nos yeux cette terrible vision : Mélan en flammes. Tout de suite j'ai foncé vers l'entrée, c'était la panique, les gens criaient : "Il faut de l'eau, il faut de l'eau...". Pensant à la Bézière bouchée, j'ai pris un trident pour aller la nettoyer et libérer ainsi le débit. Nous croisons Pierre, les cheveux en bataille, le visage noirci, les yeux morts de fatigue. "Venez boire le café chez moi." Nous le suivons bien volontiers. Je revois encore son père nous accueillir, le regard absent, hagard, répétant sans cesse : "C'est terrible, c'est terrible, ce qui arrive." Le jour se lève, comme beaucoup d'autres, Jean et moi devons rejoindre notre travail à Cluses. Montant dans ma voiture je regarde une dernière fois Mélan calciné. La fumée qui s'en échappe est éclairée d'une façon indécrite par le soleil qui pointe au-delà du Criou.

Conscient d'avoir vécu un tragique événement, les pensées défilent dans ma tête :

"On a fait du bon boulot, mais on aurait peut-être pu faire mieux, combien y a-t-il de victimes ?" Pas de réponse, seul le bruit du moteur vient combler le vide de l'absence.